

# Éditorial



CHRISTIAN BRODHAG

Directeur de recherche

École nationale

supérieure des mines

de Saint-Étienne, France

L'information est un élément clé du développement durable. Le chapitre 40 de l'Agenda 21 de Rio, consacré à l'information pour la prise de décision, a été évalué lors de la neuvième session de la Commission du développement durable. C'est le thème central de cette édition de *Liaison Énergie-Francophonie*. Nous privilégierons trois éclairages. Le premier considère les enjeux de l'information en tant que telle, ainsi que le fossé Nord Sud, le deuxième porte sur les problématiques spécifiques liées à la communauté de langue française, et enfin le dernier décrira, souvent sous forme d'encadré, les actions et projets francophones.

Qu'il traite du développement durable ou d'autres sujets, l'Internet n'est pas organisé pour répondre aux besoins essentiels, mais comme un outil de domination. Philippe Quéau, directeur de la Division de la Société de l'Information de l'UNESCO, trace à ce sujet un tableau précis et inquiétant qui appelle à une mobilisation politique. La préparation du Sommet mondial sur la société de l'information prévu pour 2003, à Genève, pourrait offrir une opportunité à cet égard. Florent Breuil montre que ce déficit est aggravé par le peu de place de la langue française sur Internet, et une trop faible importance accordée à cette langue par le système des Nations Unies.

Ferdinand Bonn explique comment l'observation depuis les satellites permet une meilleure information dans la prévention de l'érosion des

sols. Cécile Dormoy rappelle les objectifs du programme « Indicateurs de développement durable » de la Commission du développement durable des Nations Unies, et l'expérience de test menée conjointement par la France et la Tunisie, coopération exemplaire entre deux pays francophones.

L'article de l'équipe de Chedli Fezzani (Observatoire du Sahara et du Sahel) et de Christophe Nuttall (UNITAR) sur le Système de circulation de l'information sur la désertification (SID-SISEI) montre bien la double nature institutionnelle et technique de l'information. Le cadre institutionnel cohérent permet la synergie des actions des différents partenaires, et conditionne la réussite du dispositif technique d'accès, d'échange et de circulation de l'information utile.

Sur le plan des activités des réseaux francophones, Jean-Pierre Lamonde expose le programme de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie en matière d'implantation de radios locales et Michel Bouchard évoque les activités du Secrétariat francophone de l'Association internationale de l'évaluation des impacts. Avec la présentation des réseaux RELIEF (Réseau de liaison et d'échange de l'information environnementale francophone) et RESIDD (Réseau de sites pour le développement durable), et le site portail du Sommet de Johannesburg, le lecteur disposera d'un panorama général des ressources en information.